

Réf : DCM202553

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 29		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	20	22

Date de la convocation : 20/05/2025

Notifiée aux élus le : 20/05/2025

Date de l'affichage : 20/05/2025

SÉANCE LUNDI 26 MAI 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le VINGT-SIX MAI à 18H30, le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué le 20 mai (affichage du même jour), s'est réuni au nombre prescrit, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre MAUMÉJEAN, Maire.

PRÉSENT-E-S : Pierre MAUMÉJEAN, Gilles TRAULLET, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean-Claude CAMPOS, Josiane ROSIER-DUFOND, Michel LEBLANC, Maguelone CHAREYRE, Régis VIANET, Christine DUCHANGE, Alain BAILLIEU, Nathalie LALLOUETTE, Janine LHUILLIER, Christian GROUL, Yves GRAS, Andrée DAMOUR, Jean-Claude BASCHIOU, Michèle PALLARES, Joachim RAMS, Stéphane PIGNAN

ABSENT-E-S AYANT DONNÉ PROCURATION :

Christian LAPISARDI à Alain BAILLIEU

Michel AUSSANNAIRE à Gilles TRAULLET

ABSENTS NON-REPRESENTÉS : Véronique BONVICINI, Stéphanie PIERRON, Maryline POUGENC, Olivier BERTRAND et Carine VANDERBISTE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jean-Claude BASCHIOU

OBJET :

**DG – COMPTE-RENDU DES
DÉCISIONS PRISES PAR
DÉLÉGATION DE POUVOI
ET INFORMATION SUR LES
DIFFÉRENTS MARCHES ET
CONSULTATIONS NOTIFIÉS
DEPUIS MARS 2025**

Rapporteur : Pierre MAUMÉJEAN, Maire

Conformément à la délégation de pouvoirs consentie par délibération du conseil municipal du 11 juin 2020, Monsieur le Maire présente les décisions prises depuis la séance précédente, dans les modalités prévues par les textes. Il rappelle que cette communication ne fait pas l'objet de débats ni d'un vote.

Il est rappelé que l'ensemble des décisions exposées ci-après sont consultables, dans leur intégralité sur le site de la ville : <http://www.ville-aigues-mortes.fr/>

- | | |
|----|--|
| 18 | DÉSIGNATION DL AVOCAT – CONTENTIEUX DECISION N° DP03000324Y0145 – M. CHANSON |
| 19 | REPRISE DE CONCESSION CINÉRAIRE M. ET MME ARNAUD |
| 20 | DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE PAR LA COMMUNE - MODIFICATION DU REZ-DE-CHAUSSÉE ET LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HOTEL DE VILLE" |
| 21 | INDEMNITÉ TRANSACTIONNELLE - SINISTRE MME GRAVIER |
| 22 | TARIFS BILLETERIE 2025 : FESTIVAL MARGUERITE ET SOIRÉE MUSIQUE EN COUR |
| 23 | MISE À DISPOSITION À TITRE ONEREUX D'UN LOCAL COMMUNAL A LA SOCIÉTÉ STORIA TELEVISION |
| 24 | MARCHÉ 25LOC-VÉHICULES |

- 25 MISE À DISPOSITION A LA COMMUNE - TERRAIN M et Mme BREZUN
26 MISE À DISPOSITION A LA COMMUNE - TERRAIN M. et Mme POGGELI
27 AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX
AMÉNAGEMENT AIRE NATURELLE DE STATIONNEMENT

M. le Maire donne acte par ailleurs des décisions relatives à la passation de marchés dans divers domaines, s'agissant de travaux, fournitures et services (cf. annexe).

Cette communication ne fait pas l'objet de débat ni de vote

Pour copie conforme

Publication certifiée exécutoire

Pierre MAUMÉJEAN
Maire d'Aigues-Mortes

Pour le Maire par Délégation
Le Directeur Général des Services,
Christophe BARONI



Délibération 2025-53	Compte-rendu des décisions prises par délégation de pouvoir du Conseil Municipal au Maire	Cette communication ne fait pas l'objet de débats ni de vote
-------------------------	---	---

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif (16 Avenue Feuchères – CS 88010 – 30 941 NÎMES CEDEX 09 ou www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication